

# Demande de prêt entre bibliothèques

La demande de Prêt Entre Bibliothèques est un service payant accessible à toute personne inscrite à la bibliothèque universitaire de Paris Nanterre. Le PEB permet aux lecteurs d'obtenir des documents conservés dans d'autres bibliothèques françaises (hormis les bibliothèques franciliennes) et étrangères.

Attention : selon le type de document demandé, veillez à compléter correctement les champs concernés (titre + auteur pour un livre ou une thèse, titre de la revue + volume ou numéro + pages pour les revues).

**En remplissant cette demande de prêt entre bibliothèques, je m'engage à :**

- **payer les frais de port** à la réception de l'ouvrage (**ATTENTION : les frais de port seront à régler même si l'ouvrage n'a pas été consulté**),
- **ne pas reproduire**, sous peine de sanction, intégralement le texte, conformément au respect de la loi sur le droit d'auteur,
- consulter l'ouvrage **uniquement sur place** à la Bibliothèque.

\* = Champs obligatoires

Votre nom (\*)

Votre prénom (\*)

Votre numéro de carte de lecteur ou carte d'étudiant (\*)

Votre téléphone

Votre adresse mail (\*)

Votre statut (\*)

Auteur du livre ou de la thèse

Titre du livre ou de la thèse

Année d'édition du livre ou de la thèse

Pour les périodiques : titre de la revue

Auteur de l'article

Titre de l'article de périodique

Année

Volume

Numéro

Pages

Localisation

Adresse mèl de la bibliothèque si elle est à l'étranger

Règlement du PEB (\*)

Validation de saisie (\*)



 [écoutez le mot à saisir](#)

« Les intitulés suivis de \* indiquent les champs obligatoires. Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux agents habilités de l'Université responsable du traitement de votre demande. Elles ne sont en aucun cas réutilisées à d'autres fins. Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données relatives aux informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement. Vous pouvez exercer ces droits en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse électronique suivante: [dpo@liste.parisnanterre.fr](mailto:dpo@liste.parisnanterre.fr). **Cette adresse est strictement réservée aux demandes concernant le traitement des données personnelles.** »

[Voir règlement du PEB](#)

**Les bibliothèques demandeuses ne doivent pas utiliser ce formulaire, mais l'adresse [peb-bu@liste.parisnanterre.fr](mailto:peb-bu@liste.parisnanterre.fr)**

Mis à jour le 07 janvier 2019

<http://scd.parisnanterre.fr/services/prent-entre-bibliotheques-peb-prets-aux-etudiants-empeches-pee-/demande-de-p>